ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

PREMIER MINISTRE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Arrêté du 29 novembre 2018 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris

NOR : *SSAA1830828A*

La secrétaire d'État aux personnes handicapées,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles, notamment son article 4,

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris :

Mme Huguette Mauss, inspectrice générale des affaires sociales, présidente.

M. Hamou Bouakkaz, ancien élève de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris.

M. Edouard Ferrero, président de la Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA).

Mme Philippine Hubin, adjointe au maire du VIIe arrondissement de Paris, déléguée à la famille, au lien intergénérationnel et au handicap.

Mme Roxane Jeseck, attachée, chargée des relations extérieures de l'Institut national de jeunes aveugles de Paris.

Mme Véronique Lafarge-Villain, inspectrice de l'éducation nationale.

M. Ludovic Petitdemange, chargé de recherche, Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 novembre 2018.

Pour la secrétaire d'État et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
JEAN-PHILIPPE VINQUANT